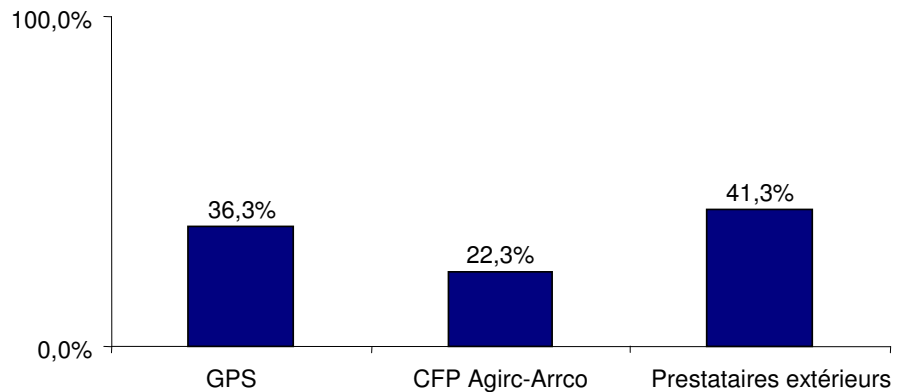


## 5. Les dispensateurs de formation

### 5.1 Les heures de formation par dispensateur

Répartition des heures de formation par dispensateur :



Répartition des heures de formation par dispensateur :

	2006	2007
GPS	35,8%	36,3%
CFP Agirc Arrco	20,8%	22,3%
Prestataires extérieurs	43,4%	41,3%

En 2007, la part des heures de formation interne effectuées au sein des groupes de protection sociale est en légère progression (+0,5 point). Elle représente plus d'un tiers des heures de formation effectuées.

Les groupes de protection sociale semblent continuer à se doter de leurs propres moyens de formation en vue de prendre en compte d'une part, leurs besoins spécifiques de formation « métiers » et « outils » et d'autre part, la nécessité de maîtriser les coûts induits de la formation (déplacements, hébergement...).

La part des heures de formation effectuées par le Centre de formation professionnelle Agirc Arrco augmente de 1,5 points. Elle représente plus d'un cinquième des heures de formation effectuées.

Le Centre de formation professionnelle Agirc Arrco continue à être l'interlocuteur privilégié des groupes de protection sociale pour former leurs salariés aux fondamentaux de leurs métiers et à leurs évolutions.

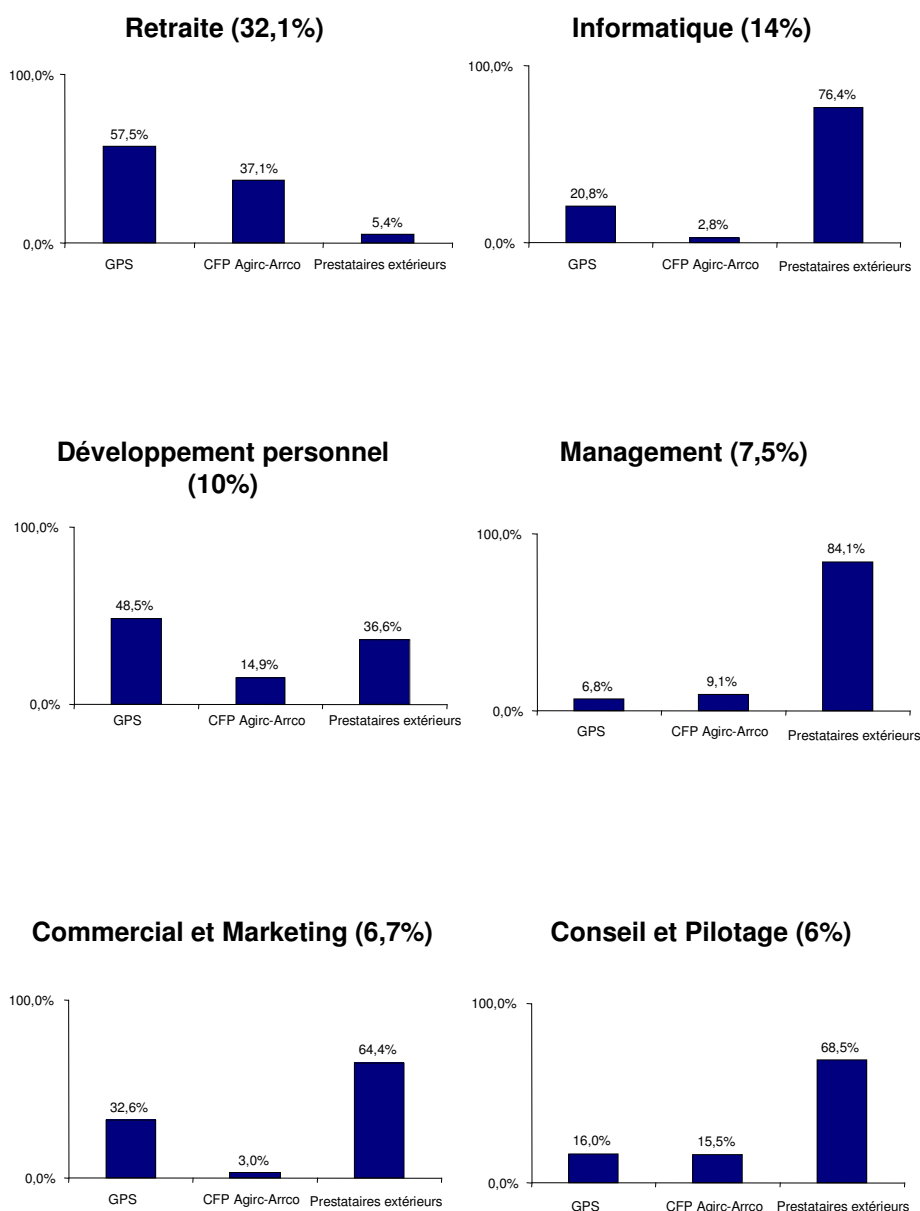
La part des heures de formation effectuées par les prestataires extérieurs est en diminution (-2,1 points). Elle représente 41,3% des heures de formation effectuées.

L'appel à des prestataires extérieurs répond probablement au besoin de développement de compétences nouvelles dont les groupes de protection sociale ont besoin au regard de l'évolution de leurs activités et de leur organisation.

## 5. Les dispensateurs de formation

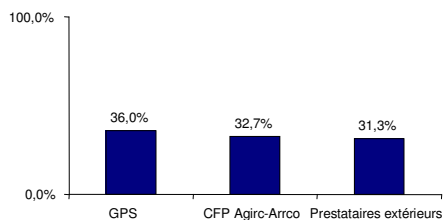
### 5.2 Les heures de formation par domaine et par dispensateur

Répartition des heures de formation par domaine et par dispensateur :

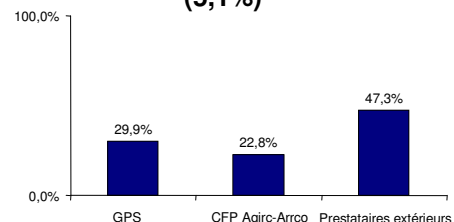


## 5. Les dispensateurs de formation

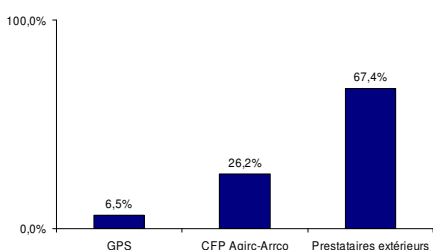
**Prévoyance (5,7%)**



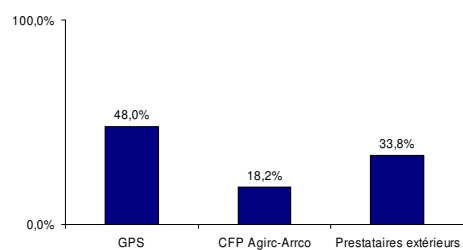
**Gestion de la relation client (5,1%)**



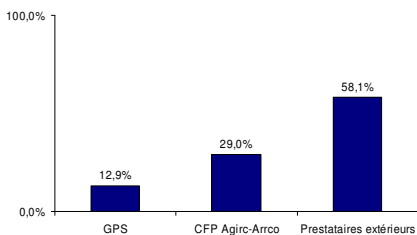
**Communication (4,5%)**



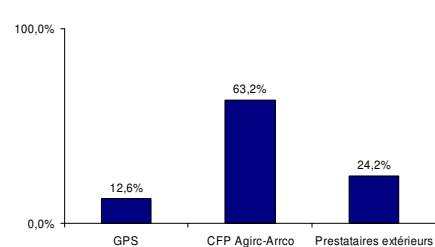
**Santé (2,4%)**



**Finance (2,2%)**



**Action sociale (2,2%)**



**Epargne – Assurance individuelle (1,6%)**

